

à elle, j'irai, le poison dans le cœur, la mort sur le visage. Je les maudirai tous les deux et je mourrai... je mourrai à leurs pieds, devant leur lit de nocces.—Ah ! cela les effraiera horriblement, et je serai heureuse.—Non, je suis folle...

La pauvre Claire se tint, regardant le ciel pur au milieu de son obscurité, et les étoiles brillantes semées dans le ciel comme des clous dorés ;—elle ouvrit doucement la fenêtre, et l'air frais de la nuit rafraîchit un peu sa tête brûlante ; elle respira plus librement, et son regard insouciant suivait vaguement la cime des arbres agitée par le tremblement de la brise.—Près d'une heure, elle resta ainsi.

—Ah ! dit-elle, en levant les yeux, que ce ciel est pur et calme, que toute cette nature dort paisiblement,—et moi, seule, je veille... je pleure.—Ah ! non, c'est de la lâcheté de pleurer ainsi : je veux aussi être calme, je veux aussi être heureuse.—La douleur, qu'est-ce donc ? si ce n'est le rêve absurde d'une imagination, et l'abattement d'une âme sans force et sans courage.—Je veux être forte au moins.—Je ne souffrirai plus demain ; demain, je reprendrai ma vie de tous les jours.—Je monterai à cheval ; j'irai à toutes les chasses, à toutes les fêtes, à tous les bals ; oui, j'irai... et qui sait, on m'aimera peut-être aussi, moi... et j'aimerai...—Oh ! Dieu... c'est affreux, et que je souffre !...

Elle quitta la fenêtre ; ses deux mains étaient posées sur son cœur, comme si elle eût voulu étouffer sous cette pression nerveuse une douleur qui lui déchirait la poitrine.—Elle s'assit sur son lit, et, inclinant son front, elle retomba de nouveau dans ses tristes méditations ; peu à peu la fatigue l'emporta.—Elle était si épuisée, elle avait tant souffert, la pauvre enfant !—Ses yeux se fermèrent.—Sa tête tomba malgré elle sur son oreiller, et elle s'endormit.—Mais quel sommeil ! Grand Dieu !—la douleur était là, insatiable, terrible, qui veillait à son chevet et lui pesait sur le cœur.—Pour celui qui souffre, le sommeil, ce n'est pas le repos.—Si vous en doutez, regardez-la, la pauvre enfant ; écoutez sa respiration oppressée et haletante, et examinez les traits de son visage.—N'entendez-vous pas des mots sans suite qui s'échappent de ses lèvres, des cris de douleur mal étouffés ?—Tenez, tenez, elle se lève à moitié, et cependant ses yeux sont fermés ; elle est debout, et cependant elle dort ; elle dort, et cependant elle souffre ; ses deux mains posées sur son front glissent lentement sur ses tempes et le long de son visage. Écoutez, écoutez....

—Ludovic.... Ludovic ! je vous en prie, ayez pitié de moi. Je vous aime.... Si vous épousez Cécile je mourrai... Et toi, ma sœur.... toi, à deux genoux je te supplie... les mains jointes, comme devant Dieu.... Tu sais combien je t'aime ! je te l'ai dit, à toi qui es ma sœur.... N'est-ce pas... vous aurez pitié de la pauvre Claire, qui souffre bien ?... N'est-ce pas... n'est-ce pas ?... Oh ! répondez-moi.... Comment ! pas un mot, à moi ?—Vous me quittez ainsi, tous deux.... Mais vous voulez donc que je meure !... Cécile ! Ludovic !... ils partent.... ils ne m'entendent pas !... Oh ! les lâches !...

Et poussant un cri affreux, elle retomba sur son lit.—Cette fois ses yeux étaient ouverts, mais son visage avait une expression terrible de dureté et d'exaspération.

—Non, non, dit-elle, je ne le veux pas... la bonté, c'est le lot de ceux qui ne souffrent pas ;—non, non, je ne le veux pas !—Oh ! j'ai une pensée horrible ! Mon Dieu ! chassez-la.... elle m'obsède, elle me pèse.... Faites-moi mourir... ou plutôt !...

Et elle court vivement à l'autre extrémité de la chambre, ouvre un secrétaire et en tira une fiole de poison, qu'elle regarda quelques minutes avec un pâle sourire.

—Voilà, dit-elle doucement, voilà le sommeil près de vous mon Dieu, et le bonheur pour moi.

Ses yeux brillaient d'un éclat inaccoutumé.—Tout à coup ses deux mains retombèrent sur ses genoux et son front se pencha.

—Mourir ! dit-elle, mourir si jeune, quand la vie me souriait, comme le soleil aux fleurs naissantes ; mourir ainsi, seule, isolée au milieu de tous ; sentir ce poison qui brûlera mes veines et montera lentement à mon cœur ; et toi, ma pauvre mère, te quitter aussi sans un adieu, sans un mot, toi dont l'amour maternel a si pieusement veillé sur mon enfance, toi qui comptais sur tes deux enfants pour appuyer ta vieillesse.—Je ne te verrai plus ma mère ! demain, quand ta voix m'appellera, je t'aurai quittée ; ma voix sera glacée, et mon âme sera près de Dieu !—Demain, j'aurai cessé de souffrir !

Elle se tut un instant, car les larmes tombaient de ses yeux et des sanglots mal étouffés suffoquaient sa poitrine.

—Mon Dieu, dit-elle, que j'ai peu de courage ;... j'ai peur. Ce poison que je tiens dans mes mains m'épouvante ; je n'ose pas le regarder. Et cependant c'est moi qui veux mourir ; mais il me semble que ma mère est là, devant moi, qu'elle me supplie de vivre.—Ma mère ! c'est impossible !... Oh ! que du moins je l'embrasse une dernière fois, que je voie une dernière fois son visage vénérable et que je dépose un dernier baiser sur son front.

Parlant ainsi, elle alla à la porte de sa chambre, l'ouvrit lentement, et écouta. Les premières lueurs du jour montaient faiblement à l'horizon, et tout était silencieux ; alors elle descendit l'escalier, s'arrêtant presque à chaque marche pour respirer ; son visage était pâle et livide, et cependant une fièvre ardente la dévorait.—Elle traversa un corridor et s'arrêta de nouveau devant une porte. Deux fois, elle leva la main, et deux fois sa main tremblante hésita.—C'était la chambre de sa mère ;—elle colla son oreille contre la porte, et écouta si aucun bruit ne venait de l'intérieur de cette chambre ; mais elle n'entendit que les palpitations de son cœur et les tressaillements intimes et douloureux de sa pensée.

—Elle dort, dit-elle tout bas, et elle ouvrit la porte. Une lumière pâle et vacillante éclairait la chambre et jetait une clarté indécise sur le lit où reposait la marquise de Flaville.—Claire s'approcha sur la pointe du pied du lit de sa mère, et quand elle fut tout près, elle s'agenouilla et joignit les mains.

—Ma mère, dit-elle bien bas, voilà ta fille, la pauvre Claire à genoux devant toi, qui te demande pardon de mourir.

Et elle courba la tête.—Ses lèvres s'agitèrent comme si elle prononçait une prière ; mais aucun son articulé ne sortait de sa bouche ;—puis elle se releva et embrassa sa mère. Quelques minutes encore, elle resta devant le lit pâle et immobile ; elle n'avait pas la force de le quitter. Ensuite elle se dirigea vers une autre porte qui était sur le côté ; celle-là était entrouverte ; elle la poussa bien doucement pour empêcher le moindre bruit, et entra dans une autre chambre : c'était celle de son père ; elle s'avança vers le lit, écoutant, à chacun de ses mouvements, si le bruit de ses pas ne trahirait pas sa présence.—Le noble vieillard reposait ; sa tête vénérable, entourée de longs cheveux blancs, était inclinée sur son épaule. Ainsi qu'elle avait fait tout à l'heure, Claire s'inclina devant le lit, puis s'agenouilla pour prier.

Il devait y avoir quelque chose de solennel et de grand dans ces adieux silencieux de l'enfant qui s'avançait vers la mort, dans cette pâle jeune fille qui venait tour à tour s'incliner devant deux lits, dans cette douleur résignée et muette qui priaît comme le martyr, mais sans laisser échapper une larme ni un sanglot.

—Mon bon père, adieu, dit-elle.—Et elle se pencha sur le lit, appuyant une de ses mains sur la boiserie, et de l'autre écartant les boucles brunes de ses cheveux qui inondaient son visage. Ses lèvres s'approchaient lentement du front vénérable du vieillard, lorsqu'elle s'arrêta ;... ses yeux avaient rencontré au fond de l'alcove deux pistolets accrochés à côté l'un de l'autre. La vue de ces armes eut quelque chose d'inattendu qui la prit au cœur, elle les regarda attentivement.—Son visage n'avait pas changé d'expression ;—tout à coup elle secoua vivement la tête, et s'inclina, elle déposa sur le front de son père le baiser d'un éternel adieu.—Au moment de s'éloigner, elle porta ses deux mains à ses yeux ; on eût dit qu'elle craignait de voir ces armes une seconde fois ; mais lorsqu'elle touchait déjà la porte, elle se retourna malgré elle et resta ainsi qu'une statue les deux yeux fixés sur l'alcove.—Celui qui eût été là eût peut-être deviné ses pensées à l'altération subite qui bouleversa les traits de son visage.—Elle s'approcha une seconde fois du lit ; une attraction terrible l'entraînait ; il semblait qu'on la poussât, tant ses mouvements étaient parfois brusques et saccadés.—Devant le lit, elle s'arrêta.—Elle tremblait horriblement.—La pendule sonna quatre heures ; elle eût voulu en étouffer le bruit dans sa poitrine, et tant que le marteau frappa sur le timbre, elle regarda son père, épiant attentivement son sommeil.—Le vieillard dormait toujours ; alors elle prit une résolution désespérée, s'appuya d'un genou sur le lit et se penchant en avant, elle décrocha un des deux pistolets ; mais le fer du canon se heurta au cœur ; et ce fut un bruit aigu qui la fit tressaillir.—Le marquis fit un mouvement et souleva la tête.—Claire était de nouveau debout devant le lit ; elle n'osait bouger ; car le moindre bruit eût sans nul doute tout-à-fait réveillé son père ; mais la tête du marquis retomba sur l'oreiller ; il ne se réveilla point ; alors la jeune fille s'éloigna lentement.

Quand elle fut sortie de la chambre, elle respira plus à l'aise, et monta rapidement l'escalier.—Quelle pensée soudaine s'était emparée d'elle à la vue de ses armes ? Que se passa-t-il tout à coup dans sa tête et dans son cœur ?—C'est là un de ces mystères terribles et profonds que la tombe emporte avec elle.—Mais celui qui l'eût regardée ne l'eût pas reconnue ; ce n'était plus la pauvre Claire brisée sous le poids de sa douleur, pâle, épuisée sous sa souffrance, joignant les mains et courbant la tête ; la pauvre Claire enfin, qui ne se sentait ni assez de courage, ni assez de résignation pour vivre, et qui voulait mourir ; c'était une autre femme qui se relevait fièrement en face de sa douleur.—Elle ne prononça pas une seule parole ; elle resta près de trois heures assise, silencieuse et calme ; mais son regard était ardent, et parfois sa poitrine se soulevait irrégulièrement.

Sept heures sonnèrent ; elle écouta, puis elle se leva lentement, prit la fiole qui était sur la table, le pistolet ; et sortit ;—elle alla droite à la chambre de sa sœur et frappa.

—Qui est là ? dit la voix de Ludovic.—C'est moi, moi, Claire votre sœur.—Il faut que... je parle à Cécile, ouvrez-moi....

Quelques minutes s'étaient passées, Claire, debout devant la porte, attendait ; Ludovic, étonné de cette visite si matinale, mais craignant qu'il ne fut arrivé quelque chose d'étrange, un malheur peut-être, s'empressa d'ouvrir.

—Entrez, Claire, dit-il.—A peine avait-il prononcé ces deux mots, qu'une détonnation se fit entendre, il poussa un cri, et tomba à la renverse ;—la balle lui avait traversé le cœur.

—Mon Dieu ! qu'y a-t-il ?... s'écria Cécile en se levant tout droite sur son lit et promenant partout ses regards épouvantés.

Claire s'élança vers elle, et écartant violemment de ses deux mains les rideaux de son lit :

—C'est moi !... ma sœur, dit-elle d'une voix creuse ;—c'est moi !... je l'ai tué !... et voici ma part !

Et elle avala d'un trait le contenu de la fiole.—Il était à toi cette nuit, ma sœur ; il est à moi maintenant ! !...

Puis elle s'élança hors de l'appartement, et monta à sa chambre ; là, elle s'enferma à double tour et mit les verroux. Quand on enfonça la porte on la trouva morte, étendue sur son lit.

—Cette histoire est affreuse, dis-je à Mme d'H...., lorsqu'elle eut cessé de parler.

—D'autant plus affreuse, me répondit-elle, qu'elle est vraie.

—Et Cécile ?

—Elle mourut au couvent.

BARON DE BAZANCOURT.

CONDITIONS.

Ce Journal se publie hebdomadairement, No. 18, rue St. Jean, Haute ville, le SAMEDI. L'abonnement est de QUINZE SOUS par mois, ou 72 Gr. par année, payable par trimestre. Les frais de poste ne monteront à cinq centimes par année.

Les annonces sont insérées aux prix et conditions des autres établissements de cette ville.

SCIENCES.

ACADÉMIE DES SCIENCES DE PARIS.

SÉANCE DU 11 JANVIER 1811.

PRÉSIDENCE DE M. SERRES.

PHYSIQUE : Rayonnement chimique de la lumière.—M. Biot lit un rapport sur un mémoire de M. Edm. Becquerel, contenant des recherches sur le rayonnement chimique qui accompagne la lumière solaire et la lumière électrique.

M. Biot commence par rappeler ce fait général, que de chaque point des corps il dérive continuellement une infinité de radiations rectilignes, résultant d'une émission matérielle, ou d'ondulations propagées, susceptibles d'être absorbées, réfléchies, réfractées, et qui, selon leurs qualités propres, attachées à leur nature, ainsi qu'à leurs vitesses actuelles, peuvent produire la vision, la chaleur et déterminer certains phénomènes chimiques lorsqu'elle sont reçues par des substances ou par des organes sensibles à leurs impressions. Ce que nous appelons la lumière, ajoute M. Biot, n'est qu'une spécialité de ses radiations qui se trouve apte à impressionner notre rétine lorsqu'elles arrivent à l'œil avec certains degrés de vitesse. Chaque substance, vivante ou non vivante, organisée ou non organisée, est de même plus ou moins sensible à certaines portions de la radiation totale, que nous parvenons à distinguer les unes des autres, soit par leur réfrangibilité diverse, soit par leur inégale aptitude à être absorbées par les mêmes milieux. Et les substances ainsi affectées éprouvent souvent sous cette influence une excitation qui a pour résultat la séparation de leurs éléments constituants chimiques, ou qui les dispose à former des combinaisons que nous ne pourrions pas autrement déterminer.

A ces notions générales M. Edm. Becquerel ajoute le fait suivant, dont l'établissement est l'objet spécial de son mémoire : « Des rayons qui ne peuvent impressionner sensiblement une substance préparée à l'abri de toute radiation peuvent continuer très vivement l'action que des rayons différents auraient commencé à exercer sur elle. » En conséquence, il appelle ceux-ci rayons excitateurs, et les autres rayons continuels... C'est l'expression immédiate de l'effet qu'il a observé ; nous verrons tout-à l'heure que M. Biot l'énonce sous une autre forme qui semble montrer plus évidemment sa connexion avec les phénomènes déjà connus. M. Edm. Becquerel a constaté ce fait remarquable par deux genres d'expériences que le rapporteur a vérifiées.

Le premier consiste à briser par le prisme un trait de lumière claire, introduit dans la chambre obscure, et à faire agir séparément les diverses portions de la radiation totale ainsi réfractée. Ayant jeté dans une chambre un spectre lumineux horizontal dont la direction longitudinale contenait tous les éléments tant visibles qu'invisibles de la radiation solaire séparés et dispersés suivant l'ordre de leurs réfrangibilités respectives, on a préparé une longue feuille de papier sensible en l'imprégnant d'abord d'une solution de bromure de potassium, la laissant sécher et recouvrant en suite la couche de bromure par une solution de nitrate d'argent dans la chambre même. Ce procédé a été indiqué par M. Talbot. On sait, ou du moins on croit savoir, qu'il s'opère alors un échange de bases d'où résulte une formation immédiate de nitrate de potasse et de bromure d'argent, dans un état tel que ce dernier sel se trouve sensible à l'action des radiations les plus réfrangibles.

Quand la feuille ainsi préparée a été bien sèche on la partage en deux bandes A et B, dont l'une B a été enfermée soigneusement à l'abri de toute radiation, tandis que l'autre A a été immédiatement placée dans le spectre, de manière à recevoir sur sa longueur l'action de toutes les radiations de diverses réfrangibilités comprises non seulement dans l'amplitude visible du spectre, mais encore au-delà de cette amplitude jusqu'à une certaine distance, principalement du côté de l'extrémité rouge. Après peu de temps, le papier s'est impressionné dans les parties exposées aux radiations les plus réfrangibles, concordantes avec les rayons visibles bleus, indigos, violets, et même au-delà. Mais la portion exposée aux radiations les moins réfrangibles, concordantes avec les rayons visibles verts, jaunes, orangés, rouges, n'a éprouvé aucune coloration appréciable, même après un séjour assez prolongé pour que tout le reste de la bande fut déjà très notablement noirci. Alors on a pris la bande de papier sensible B qui avait été tenue enfermée à l'abri de toute radiation et on l'a recouverte d'une bande de carton épais, plus longue et plus large, qui était sur toute sa longueur, découpée par bandes transversales, alternativement vides et pleines. Puis on l'a présentée un seul instant, peut-être moins d'une seconde, à la radiation solaire directe sous cet abri partiel. En ramenant le tout dans une chambre obscure, et découvrant le papier pour le regarder à la lueur d'une bougie, on pouvait déjà entrevoir dans toute sa longueur quelque faible trace de coloration sur les bandes vides que la radiation avait frappées. Mais en le portant dans le spectre, ces bandes prirent bientôt une teinte noire beaucoup plus forte, sous l'influence des radiations invisibles correspondantes aux réfrangibilités des rayons verts, jaunes, orangés et rouges, tandis que leurs intervalles, primitivement non impressionnés demeuraient tout-à fait incensibles. Dans tout le reste du spectre, au contraire, la coloration, d'abord un peu plus marquée sur les bandes impressionnées, s'est bientôt étendue uniformément. Après quelque temps la coloration des bandes impressionnées, située vers l'extrémité la moins réfrangible s'est montrée au plus haut degré d'intensité dans la plage correspondante aux rayons verts ; étant là aussi forte ou presque aussi forte que dans les violets, et se dégradant des deux côtés autour de ce maximum, au lieu qu'il ne s'était opéré aucune trace d'action dans cette même plage, quand la bande n'avait pas été préalablement exposée à la radiation générale.

La succession des résultats ainsi obtenus confirme donc le fait annoncé, savoir, que certains rayons inhabiles à exercer primitivement une action sur le papier, sont très propres à continuer cette action quand elle a été commencée par d'autres.

Remarquons toutefois, ajoute M. Biot, qu'elle pourrait encore s'exprimer d'une manière différente. On sait, d'une part, que les substances de nature dissimilable sont généralement sensibles à des portions diverses de la radiation totale. D'une autre part, le fait primordial découvert par M. Nièpre, et depuis si étendu par M. Daguerre, montre que les substances, en s'impressionnant, changent de nature, puisque les portions inégalement impressionnées, deviennent inégalement sensibles à l'action chimique des autres milieux liquides ou aëriiformes ; et c'est là ce qui produit la distinction des linéaments de l'image dans les dessins ainsi obtenus. Pareillement, pour les papiers impressionnés, on ne peut douter que le bromure d'argent impressionné et plus ou moins noirci ne soit devenu différent du bromure non impressionné. Nous n'avons pas besoin de spécifier si la modification dont il s'agit est chimique ou mécanique, c'est-à-dire si elle consiste dans la séparation et la dissipation dans les principes, par exemple du brome, du chlore, de l'iode, ou dans un autre arrangement moléculaire